

# Formation Qualifiante CPJEPS AAVQ - animateur d'activités et de vie quotidienne 19208 – Parcours vers un métier d'animateur - Troyes

## Objectifs opérationnels

- Accueillir différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.
- Concevoir et animer des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil.
- Concevoir et animer des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires.
- Prendre en charge la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.
- Evaluer ses actions d'animation et transmettre des comptes-rendus.

## Public

- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, pouvant exercer une activité en milieu ordinaire de travail, ayant un ou plusieurs projets à confirmer
- Ou Salariés – En contrat d'apprentissage ou autres contrats.

## Pré-requis

- Une première expérience immersive d'au moins 2 semaines, de découverte en animation, bénévole ou professionnelle est souhaitable.
- Attestation d'honorabilité à fournir à POINFOR, en la demandant sur le site : <https://honorabilite.social.gouv.fr/>

## Modalités de recrutement

- Recrutement effectué en partenariat avec les prescripteurs France Travail, Mission Locale et Cap Emploi.
- Information collective. A l'issue de cette réunion, il sera remis aux personnes intéressées un dossier de candidature à retourner, complété des pièces demandées au moins une semaine avant les entretiens. Outre la fiche candidature complétée et les attestations à joindre, il sera demandé à chaque candidat un CV et une lettre de motivation. Après dépôt de ce dossier et ses pièces annexes, il sera envoyé aux candidats une convocation pour se présenter à un entretien.
- Evaluation des besoins

## Satisfaire aux entretiens de sélection

Au cas où le nombre des candidatures dépassent le nombre de places disponibles, conformément aux règles définies par notre habilitation par la DRAJES Grand Est, ils consisteront en un entretien de 30 minutes. Cet entretien portera sur sa motivation, son projet professionnel, son engagement, sa mobilité, sa disponibilité et ses immersions préalables, son ou ses expérience(s) bénévoles ou professionnelles dans le secteur de l'animation. Il sera demandé aux stagiaires d'établir un argumentaire de leur parcours.

## Durée et date

- En centre : 595 h (452 h en présentiel et 143 h en distanciel)
- En entreprise : 508 h

**Soit une durée totale de 1 103 h pour un parcours maximum.**

**Durée hebdomadaire en centre de formation : 35 h.** Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.

**Du 22/09/2026 au 31/05/2027 N° carif : GE1972894**

**N° RNCP : 32369**

### Siège Social

ZI Les Franchises  
132 rue de la poudrière  
52200 Langres

T: 03 25 87 02 51

[langres@poinfor.org](mailto:langres@poinfor.org)

### Chaumont

48 rue de la Chavoie  
52000 Chaumont

T: 03 25 32 26 98

[chaumont@poinfor.org](mailto:chaumont@poinfor.org)

### Saint-Dizier

63 avenue du Général Sarraill  
52100 Saint Dizier

T: 03 25 04 38 60

[saint.dizier@poinfor.org](mailto:saint.dizier@poinfor.org)

### La Chapelle Saint Luc

3 rue Archimède  
10600 La Chapelle Saint Luc

T: 03 25 70 47 47

[la-chapelle-saint-luc@poinfor.org](mailto:la-chapelle-saint-luc@poinfor.org)

### Migennes

131 avenue Jean Jaurès  
89400 Migennes

T: 03 86 80 38 28

[miennes@poinfor.org](mailto:miennes@poinfor.org)

## Contenu

|                                                                                                     |             | Heures en présentiel | Heures en distanciel |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|----------------------|----------------------|
| <b>Phase Accueil - Positionnement</b>                                                               |             |                      |                      |
| A1 : Accueil et Positionnement / PIF                                                                | Obligatoire | 21 h                 |                      |
| A2 : Connaissances des pratiques et enjeux numériques, les TIC et Prise en main de l'outil FAD      | Obligatoire | 4 h                  |                      |
| A3 : Prévention et lutte contre les discriminations, les violences sexuelles et sexistes            | Obligatoire | 14 h                 |                      |
| A4 : EPMS 1 - Le SST                                                                                | Obligatoire | 14 h                 |                      |
| A4-bis : EPMS 2 - Sécurisation des publics                                                          | Obligatoire | 49 h                 |                      |
| <b>Phase Compétences spécifiques</b>                                                                |             |                      |                      |
| B1 : BC3 CPJEPS - L'environnement professionnel, les partenaires et la communication                | Obligatoire | 77 h                 | 24 h                 |
| B2 : BC2 CPJEPS - Animation des temps de vie quotidienne de groupe                                  | Obligatoire | 56 h                 | 21 h                 |
| B3 : BC1 CPJEPS - Conception et animation d'activités                                               | Obligatoire | 56 h                 | 21 h                 |
| B4 : BC1-Bis CPJEPS - Animer des activités                                                          | Obligatoire | 84 h                 |                      |
| <b>Phase certification</b>                                                                          |             |                      |                      |
| C1 : Certifications & Rattrapages en centre                                                         | Obligatoire | 14 h                 |                      |
| C1-bis : Accompagnement à la préparation des dossiers de certifications                             | Obligatoire | 35 h                 | 35 h                 |
| <b>Phase Régulations, suivi, insertion, bilans</b>                                                  |             |                      |                      |
| D1 : RAN – Remise à niveau en français et/ou Bureautique / Accompagnement aux écrits professionnels | Optionnel   |                      | 42 h                 |
| D2 : Bilans / Régulations                                                                           | Obligatoire | 7 h                  |                      |
| D3 : TRE / Gestion de l'alternance                                                                  | Obligatoire | 21 h                 |                      |
| <b>Phase "stage découverte"</b>                                                                     |             |                      |                      |
| PAE1 : Stage Découverte & Inclusion 186 h - Animation de projet 322 h                               | Obligatoire | 508 h                |                      |

**Niveau d'entrée :** sans niveau spécifique

**Niveau de sortie :** niveau 3

**Effectif :** Groupe de 8 personnes en moyenne

### Objectifs de résultats

Taux de réussite à la qualification = 80 %. Taux d'accès à un emploi à temps plein dans le secteur = au moins 70% à 6 mois. Résultats issus de l'analyse de nos outils de suivi de l'efficacité des actions dans le cadre de nos Objectifs Politique Qualité.

### Indicateurs de résultats 2024-2025 (action 2025-2026 en cours)

- 14 stagiaires accueillis
- 86% des apprenants sont satisfaits de la pédagogie et de l'accompagnement proposés
- 80% des apprenants présentés ont obtenus leur examen

### Débouchés

- Retour à l'emploi dans les métiers de l'animation d'activités culturelles ou ludiques, et l'animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents
- Formacode : 44067 Animation socioculturelle

### Méthodes mobilisées

- Modalités pédagogiques : supports de cours papiers, plateforme E Learning, (livret).
- Modalités outils : présentiel, supports PPT, tableaux, kit outils propres à la formation.
- Moyen pédagogique : équipe pédagogique dédiée et spécialisée

## Modalités d'évaluation / validation

- Attestations de fin de formation, Attestation de compétences et de suivi d'acquis en entreprise
- CPJEPS Mention « animateur d'activité et de Vie Quotidienne », si validation de chacun de ses 3 blocs de compétences, au cours des épreuves suivantes :
  - Bloc de compétences 1 : Production de document écrit personnel présentant 3 préparations de séances d'activités, conduite d'une séance d'activités (30mn à 60mn) et d'un entretien (30mn)
  - Bloc de compétences 2 : Production d'un document écrit personnel présentant 2 actions d'animation de vie quotidienne et d'un entretien (30mn)
  - Bloc de compétences 3 : Production d'un document écrit personnel portant sur sa structure, son fonctionnement et sa contribution au fonctionnement de celle-ci et d'un entretien (30mn)
- **Habilitation n°24ACLHABCP0003** du 02/10/2024 au 01/10/2029
- **Certificateur** : ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative.

**Equivalence** : se référer à l'arrêté du 9 novembre 2024 portant création de la mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle » du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

**Passerelle** : se référer à l'arrêté du 9 novembre 2024 portant création de la mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle » du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Site accessible aux personnes à mobilité réduite
- Le référent handicap du site de formation est à votre disposition pour étudier des adaptations et/ou aménagements facilitant votre parcours de formation

## Coût pédagogique :

- Si prise en charge par la Région Grand Est : 5 318,26 €. Action agréée au titre de la rémunération et de la protection sociale.
- Dans tout autre cas, apprentis, salariés, ... financement Employeur, OPCO, CPF, ... prendre contact avec le référent ci-dessous.

**Lieu de formation** : Dans les locaux de POINFOR – 3 Rue Archimède– 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

**Contact** : Laurent NICOLLEAU ☎ 03.25.70.47.47 / laurent.nicolleau@poinfor.org

**Cette formation bénéficie d'un financement du Conseil Régional Grand Est et du Fonds Social Européen**



*Formation et sites accessibles aux personnes en situation de handicap*

<https://www.formation.grandest.fr> <https://www.facebook.com/PoinforGE>

[www.poinfor.org](http://www.poinfor.org)